

COMMISSION COMMUNICATION

MAISON DE PAYS – 26 JUIN 2007 A 18 H



Liste de présence :

François Enoux, Jean-Claude Roux, Isabelle Désurier, Serge Thévenin, Véronique Nowak, Xavier Boudot, Sébastien Fragnon.

Ordre du jour :

- RIS – Cartographie :
 - * choix de la société
 - * définition du contenu des RIS
 - * explication de la démarche

- Site internet :
 - * présentation du site
 - * promotion de la mise en ligne



RIS – CARTOGRAPHIE : CHOIX DE LA SOCIETE

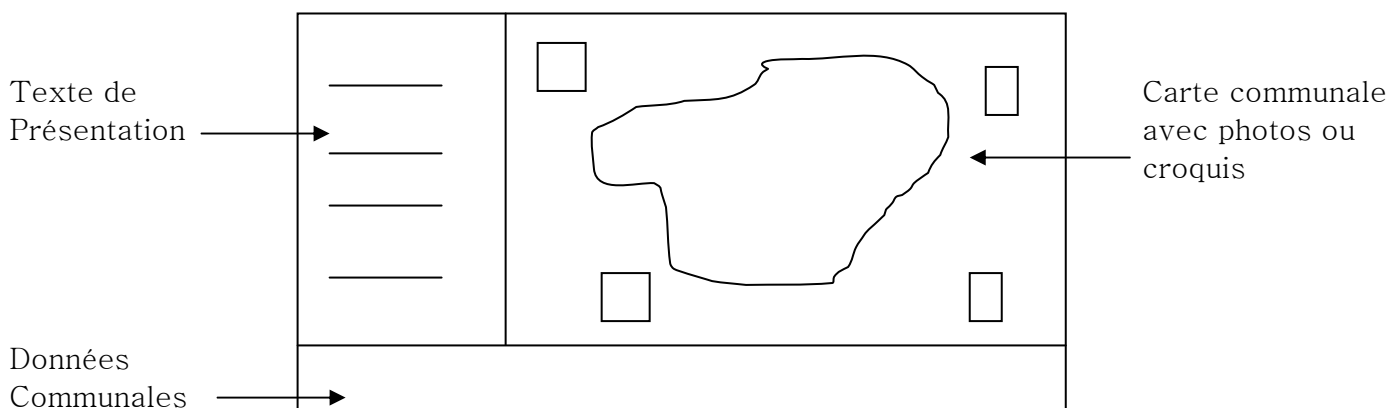
Il est rappelé aux membres de la commission que deux consultations en application du règlement interne relatif aux marchés à procédure adaptée ont été lancées pour sélectionner d'une part l'artisan qui effectuera la dépose, remise en état et repose des mobiliers RIS et d'autre part la société qui assurera la conception et l'impression des cartes et bandeaux des communes et de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais. Pour cette dernière, M. le Président a souhaité avoir l'avis des membres de la Commission sur la touche graphique des candidats.

Après avoir examiné les dossiers des six entreprises ayant répondu à l'avis d'annonce légale, les membres proposent MIC SIGNALOC comme la société ayant les meilleures références pour la conception de la cartographie des RIS.

RIS – CARTOGRAPHIE : DEFINITION DU CONTENU DES RIS

Les membres s'expriment sur la façon dont ils conçoivent la cartographie. Pas de pictogramme sur la carte mais un système de quadrillage, où pourrait être localisée une activité qui serait référencée. Concernant ces données (services, hôtels, restaurants,...), elles pourraient être localisées de telle façon qu'une actualisation puisse être effectuée à faible coût.

Il est également convenu qu'il y aura une harmonisation graphique des cartes des communes et la carte « Pays ».



La carte pourrait être dans le style de la carte de randonnée envoyée par Mic Signaloc. Les élus définissent ce qui concrètement devra figurer sur la carte, en pictogramme le symbole de l'information et en données communales avec les coordonnées précises. Dans la mesure où nous mentionnons le n° de téléphone de certaines activités, il convient de solliciter l'autorisation. Des fiches sont remises aux élus qui se chargent des contacts et de leur signature.

Informations	Carte communale	Carte intercommunale
Châteaux non ouverts à la visite	pictogramme en légende	Non
Eglises, lieux de culte	pictogramme en légende	Dessins des églises
Musées	pictogramme + services	Non
Monuments divers (chapelles, croix, calvaires, lavoirs, etc...)	pictogramme en légende	Non
Chemins de randonnée	Pictogramme + carte	Oui
Equipements sportifs	pictogramme en légende	Non
Plans d'eau	Pictogramme + carte	Non
Terrains de camping	Légende + service	Oui
Hébergement (hôtels, chambres d'hôtes, etc.)	Service	Oui
Aires de pique nique	Service	Non
Points de vue	Pictogramme + carte	Oui
Commerces (pharmacie, alimentation, etc...)	Service	Non
Services privés (médecins, taxis, banques, etc...)	Service	Non
Offices de Tourisme	Service + carte	Oui
Services publics (poste, perception, mairie, école, etc...)	Service	Non
Artisans d'art	Légende + service	Non
Forêts	Carte	Oui
Axes routiers	Carte	Oui
Vignes	Non	Oui

RIS – CARTOGRAPHIE : EXPLICATION DE LA DEMARCHE

Concernant la suite du travail, les élus souhaitent que la commission « Communication » soit l'interlocutrice privilégiée et soit associée aux différentes étapes. Mic Signaloc passera par cet intermédiaire pour proposer les différentes esquisses de cartes à venir.

La Commission apportera ses avis mais seul le Président pourra valider les documents. Dans un 1^{er} temps, il est demandé à ce que les élus apportent la liste des données communales corrigées ainsi que le texte de présentation de la commune.

Pour celles qui n'auraient pas eu le temps nécessaire, il est demandé que l'ensemble des documents soit retourné, validé, pour le 9 juillet dernier délai.

SITE INTERNET : PRESENTATION DU SITE

Le site est présenté par vidéoprojecteur aux membres de la commission. Il est fait des remarques sur des améliorations pouvant être apportées. Il est demandé, pour éviter une relecture commune lourde et fastidieuse de toutes les pages du site internet, que chaque membre fasse remonter, avant le vendredi 29 juin dernier délai, les fautes d'orthographe, les remarques, les différentes présentations à corriger, fonctions qui ne fonctionnent pas...

La mise en ligne pourrait être faite dans la continuité.

SITE INTERNET : PROMOTION DE LA MISE EN LIGNE

Dans le cadre de la promotion de la mise en ligne du site internet, il a été réfléchi à tous les supports de communication.

Sites internet :

- e-mail à toutes les communes et aux conseillers communautaires et délégués titulaires et suppléants,
- e-mail à toutes les communautés de communes du département, Conseil Général, Conseil Régional, GAL Leader + ,
- demandes de liens : Conseil Général (+ pub), ARTDA, Moulins Communauté.

Média écrits :

- La Montagne,
- La Semaine de l'Allier,
- Info,
- Reflets d'Allier,
- Tous les bulletins municipaux,
- Article dans notre prochain journal de pays,
- Le Bourbonnais Rural.

Média radio :

- Radio qui qu'en Grogne,
- RCF.